

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA SECURITE
SOCIALE ET DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

87/682 du 11/11/87, *FMK*

SECRET N° /MTSSJ/DGFP/DGPCE
portant reclassement et nomination
de Monsieur DZENGUI-MAPESSI Hervé
Assistant Technique Principal
de 3^e échelon des cadres de la caté-
gorie A hiérarchie II du Person-
nel de la Recherche Scientifique

LE PREMIER MINISTRE.

(/ISAS:

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n°076/84 du 7/12/1984, portant ratifica-
tion de l'Ordonnance n°12/74 du 13/8/1974 portant modification
de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n°15/62 du 3/1/1962, portant Statut Gé-
néral des fonctionnaires;

(/u le décret n°62/130/AF du 9/5/1962, fixant le
régime de rémunérations des fonctionnaires;

(/u le décret n°62/195/FP du 5/7/1962 fixant la
hiérarchisation de diverses catégories des cadres;

(/u le décret n°62/197/FP du 5/7/1962, fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n°15/62 du
3/1/1962, portant Statut Général des fonctionnaires;

(/u le décret n°62/198/FP du 5/7/1962, relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires;

(/u le décret n°67/50/FP/BE du 24/2/1967, règlemen-
tant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes règle-
mentaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitution de
carrière et reclassements notamment son article 1^{er} § 2;

(/u le décret n°80/630 du 27/12/1980, portant déblo-
cage des avancements des Agents de l'Etat;

(/u le décret n°82/842 du 16/9/1982, portant Statut
Particulier du Personnel de la Recherche Scientifique;

(/u le décret n°84/856 du 8/8/1984, portant nomina-
tion du Premier Ministre;

(/u le décret n°87/161 du 20.8.1987, portant nomi-
nation des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n°87/162 du 20.8.1987, portant orga-
nisation des intérim des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n°85/260 du 5/3/1985 déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avance-
ments et révisions des situations administratives des Agents de
l'Etat;

(/u le décret n°86/877 du 18/1/1986, sur la prise
d'effet des avancements et reclassements;

(/u l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires;

(/u l'arrêté n°9986/MTPS-DGTFP-DFF du 15/12/1981
autorisant Messieurs GOMI-KIKAYI MBABOU (Jean) et DZENGUI-MAPESSI
(Hervé), Contrôleurs d'Elivage de 3^e et 1^{er} échelon à suivre un stage
de formation en Médecine Vétérinaire en URSS;

(/u l'arrêté n°938/MTSSJ/DGFP/DCSRSA du 2/4/1987,
portant révision de la situation administrative de certains fonc-
tionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie II du Personnel
de la Recherche Scientifique (en tête: Monsieur DZENGUI MAPESSI
Hervé);

.../...

(/u la lettre n°0293/DGRST du 11 Juin 1987 du Directeur Général de la Recherche Scientifique et Technique, transmettant le dossier de l'intéressé;

D E C R E T :

ARTICLE 1ER:- En application des dispositions du décret n°82/842 du 16/9/1982 susvisé, Monsieur DZENGGI-MIRRE I (Mirre) Assistant Technique Principal de 5^e échelon, indice 1020 des cadres de la catégorie A hiérarchie II du Personnel de la Recherche Scientifique en service au Centre de Recherche Vétérinaire et Zootechnique à Brazzaville, titulaire du Diplôme de Master Of Science en Médecine Vétérinaire, obtenu à l'Académie Vétérinaire de Moscou KL. SKRIABINE (URSS) est reclassé à la catégorie A hiérarchie I et nommé Attaché de Recherche, 1^{er} échelon, indice IIIIC. Acc = Néant.

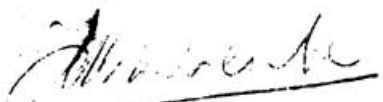
ARTICLE 2/- Conformément aux dispositions du décret n°86/377 du 18/7/1986 susvisé, ce reclassement ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

ARTICLE 3:- Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter du 11/8/1986, date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera ~~enregistré~~ enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 11 NOVEMBRE 1987

PAR LE PREMIER MINISTRE,

LE GARDE DES Sceaux,
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L.
SECURITE SOCIALE ET DE L.
JUSTICE,



Ange Edouard POUNGUI.-

Commandant Dieudonné KIMBEMBE.-

AMPLIATIONS:

JORPC.....I
DGFP/DGPCE...2
DGFP/BST....2
DGB.....2
DCF.....2
DGRST.....3
DOSSIER.....3
INTERESSE....I
SGG/BQ.....2

